

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal

Du jeudi 10 juillet 2025

Présents : M. BOUET Didier- Mme ESSERIC- BIGAY Laurie - Mme DEMARS Maguy - Mme JACQUESSON Anne-Catherine – CHAMBON Nadège (5 présents).

Absents excusés : M. RIFFARD Steven-M. PAUTIGNY Gilles

Procuration : M. PAUTIGNY Gilles donne procuration à M. BOUET Didier

M. RIFFARD Steven donne procuration à Mme DEMARS Maguy

Secrétaire de séance : Mme BIGAY Laurie

La séance est ouverte à 18h 15

→ **DELIBERATION N°1 : Augmentation des baux ruraux**

M. Le Maire expose au conseil municipal qu'il n'y a pas eu d'augmentation des baux ruraux depuis 2009 et que la commune loue des parcelles au GAEC du DEVES 69 ares et 75 ca pour 50,00€ par an et au GAEC des Cimes 2 ha 34 ares 40 ca pour 175,00 € par an.

Si la commune avait appliqué les variations de l'indice national des fermages depuis 2009, les loyers annuels seraient de 61, 00€ pour le GAEC du Deves et de 214,40€ pour le GAEC des Cimes.

Ainsi il est proposé d'appliquer en 2025 une augmentation des loyers en application de la variation de l'indice national de fermages de 2024 (indice 112,55) par rapport à l'année 2023 (indice 116,46), publiée par arrêté du 17 juillet 2024 au J.O. de la République française.

Soit une hausse de +5,23 % des loyers.

Les loyers 2025 seraient de : 52,60 € pour le GAEC du Deves et 184,15 € pour le GAEC des Cimes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire et charge celui-ci d'appliquer les augmentations.

→ **DELIBERATION N°2 : Demande d'une aide financière au Conseil Départemental en soutien au déneigement des voies communales**

Monsieur le Maire fait le point sur le déneigement de cet hiver 2024/2025, il fait part au conseil Municipal du coût des prestations faites par l'entreprise SARL CHAUVY Aurélien. Le coût total du déneigement pour la voirie communale s'élève à 5 681,00€ pour 14,44 km de voirie communales soit 393,42 € par km

Après délibérations, à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite l'aide du département à hauteur de 50 %.

DIVERS

- Au sujet de la location des parcelles communales au GAEC du Deves, il est évoqué la possibilité de vendre les parcelles D 169 et D 176 pour un montant de 1 800,00 €
- Point du conseil sur les travaux des voies communales
Cette année suite aux dégâts d'orages d'octobre 2024 des travaux sont prévus sur 5 routes communales
 - Route de l'Herm,
 - 2 portions sur la route du Fenier
 - Chemin des Estrets.
 - Chemin d'Orcelas Bas
 - Chemin d'Orcelas Bas ferme

Le coût prévisionnel de ce travaux est de 49 680 € HT, travaux de goudronnage de l'entreprise Eiffage et de 14 530,00 € HT, travaux de fossés et divers aménagements de l'entreprise Chabanis.

Une réflexion est ouverte sur une ligne de trésorerie pour payer les travaux engagés en 2025, le paiement des intérêts serait seulement sur les sommes débloquées et seulement 0,2 % sur les sommes empruntées non débloquées.

- La salle d'œuvre sera gracieusement prêtée à un camp scout la nuit du 15 au 16 juillet 2025.
- La Région dans le cadre du transport scolaire des enfants de 3 à 6 ans demande un accompagnateur.
Après échanges, avec les services de la Région les bus de 8 places et moins ne sont pas concernés par cette obligation.
- En hommage à M. MARION Roger, conseiller municipal de la commune de Saint-Clément de 1971 à 2001, décédé début juillet, le conseil municipal offre une plaque de 40,00 e en son honneur.
- Lecture du courrier remis au Maire le 03 juillet 2025, par les habitants du chemin de l'Argailler est faite au conseil municipal. Étaient présents à cette réunion Mme Rochette Anne-Marie, M. Cuoq René, M. Piret Roger et M. Roche Albert.
Le Conseil municipal confirme les priorités qu'il avait établies et le fait qu'elles ne seront pas modifiées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30